



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de réception : 17/10/2019 | Dossier complet le : 17/10/2019 | N° d'enregistrement : 2019-9061 |

1. Intitulé du projet

1er Boisement: Plantation de Peupliers

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Coopérative Alliance Forêts Bois

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Alain BONNIER

RCS / SIRET

5 3 4 7 7 0 2 6 8 0 0 0 1 7

Forme juridique

Coopérative forestière

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|-----------------------------------|---|
| 47C | 1er boisement d'une superficie totale supérieure à 0.5ha |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Plantation de Peupliers sur des anciennes terre agricoles qui sont actuellement devenues des prairies qui sont fauchées chaque année. La surface totale est d'environ 30 hectares.

Le projet de boisement est le suivant:

- Travail du sol avant plantation
- Plantation entre 150 et 210 plants/hectare
- Entretiens du sol et élagages les années qui suivent la plantation

4.2 Objectifs du projet

- L'objectif serait de mettre en production ces terrains, après l'arrêt de l'exploitation agricole en 2017 (céréales).
- Production de bois d'œuvre de peuplier de qualité demandé par les industriels.
- Boiser des parcelles situées en zone périurbaine, dans un secteur où les villes s'étendent.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Préparation du sol localisée (Création de potets à la pelle mécanique)

Plantation entre décembre et mars de 150 à 210 plants/ha à la tarière mécanique (jalonnage 7mx7m)

Mise en place de protections gibiers

Plusieurs entretiens mécaniques et manuels dans la vie du peuplement (discage des interlignes chaque année au printemps et en été; taille de formation et élagage entre la 2ème et la 8ème année).

Réalisation de la plantation dans les règles de l'art.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de coupe d'éclaircie à prévoir.

Une coupe des Peupliers est à prévoir entre 13 et 18 ans selon la vigueur de peuplements, la croissance et la conjoncture économique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|-----------|
| Boisement de 30 ha de récentes prairies. Réalisation du projet sur plusieurs années. | 30ha |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

BI30 (partie) - BI37 (partie)
- BK25 - BK26 - BK27- BK28 - BK29 -
BK30 (partie) - BK31 -
BK32- BK33 (partie) -
BK34 (partie) - BK35- BK38-
BK39 - BK40 - BK41 - BK42 - BK72

Coordonnées géographiques¹ Long. - 0° 50' 49" 62 Lat. 44° 73' 63" 08

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une partie des parcelles sont situées dans le périmètre de protection de la Maison de Droit (Monument historique). Mais au vue de son orientation, le projet de boisement n'aurait pas d'impact visuel majeur. |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les parcelles sont situées en zone Natura 2000 suite à la récente modification du DOCOB (2017). "Bocage humide de Cadaujac et St Médard d'Eyrans" (nom du site NATURA2000) |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La consommation d'eau par les Peupliers est en moyenne équivalente à celle du maïs, sur une période de végétation semblable - voire plus courte. Aussi, les parcelles concernées par le projet sont bien alimentées en eau, la plantation de Peupliers ne modifiera pas les réserves hydriques des parcelles. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Non, le réseau de fossés et les haies paysagères resteront en l'état. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Voir en fichier joint la demande d'autorisation propre à NATURA2000. On pourrait supposer au contraire un impact positif de la plantation : Augmentation de la biodiversité dans un périmètre géographique en pleine extension urbaine. |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Consommation d'espace agricole, sans compromettre le potentiel de production des parcelles et de manière non définitive -Récolte prévue entre 13 et 20 ans réversibilité facile si nécessaire. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Les Peupliers sont soumis à de nombreux risques sanitaires (dégâts d'animaux dans le jeune âge, vent, certains insectes ou maladies ravageurs, que l'on ne peut prévenir que par le choix des variétés utilisées : adaptation aux conditions locales, plantation sur 3 années et diversification des cultivars. |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Trafic d'engins occasionnels sur la parcelle et fréquentation humaine pour surveillance et/ou entretenir. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Les matériels utilisés ponctuellement pour les travaux (phase travaux et exploitation) sont du même type que les matériels agricoles amenés à circuler vers et sur les parcelles concernées. Le projet n'entraîne donc pas de nuisances sonores particulières. |

| | | | | |
|------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Au contraire, les arbres captent et stockent le carbone grâce à la photosynthèse. |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Au contraire, le rôle filtrant et épurateur des peupleraies, vis à vis du sol et des eaux, est reconnu. |

| | | | | |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Des peupleraies sont présentes à proximité des parcelles présentées dans ce projet. De plus, la commune est déjà en partie forestière. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le changement d'usage est celui souhaité par le propriétaire. Pour les autres fréquentations éventuelles (chasse, pêche etc) le projet ne compromet pas l'accessibilité des parcelles. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Plantation dans une zone rurale à distance des habitations en zone péri-urbaine.

Enlèvement des filets de protection devenus inutiles

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet peut être dispensé d'évaluation environnementale, car :

- Ce projet est conforme aux recommandations actuelles dans un objectif de production de bois de qualité.
- Il ne compromet pas le potentiel agronomique de l'ensemble des parcelles concernées.
- Il ne paraît pas susceptible d'avoir un impact négatif sur les parcelles à boiser ou avoisinantes.
- Au contraire son impact semble devoir être plutôt positif par rapport à l'usage différent.
- Il permet de compenser les surfaces déboisées dans une zone où les constructions se multiplient.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

BAZAS

le,

15 / 08 / 2019

Signature



Alain BONNIER
Technicien Services Forestiers
Tél. 05 40 120 240

ALLIANCE Forêts Bois
Agence de BAZAS
ZI rue Guillaume de Tontoulon - 33430 BAZAS
Tél. : 05 40 120 240 - Fax : 05 40 120 241
RCS Bordeaux 534 770 268 - FR 74 534 770 268



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

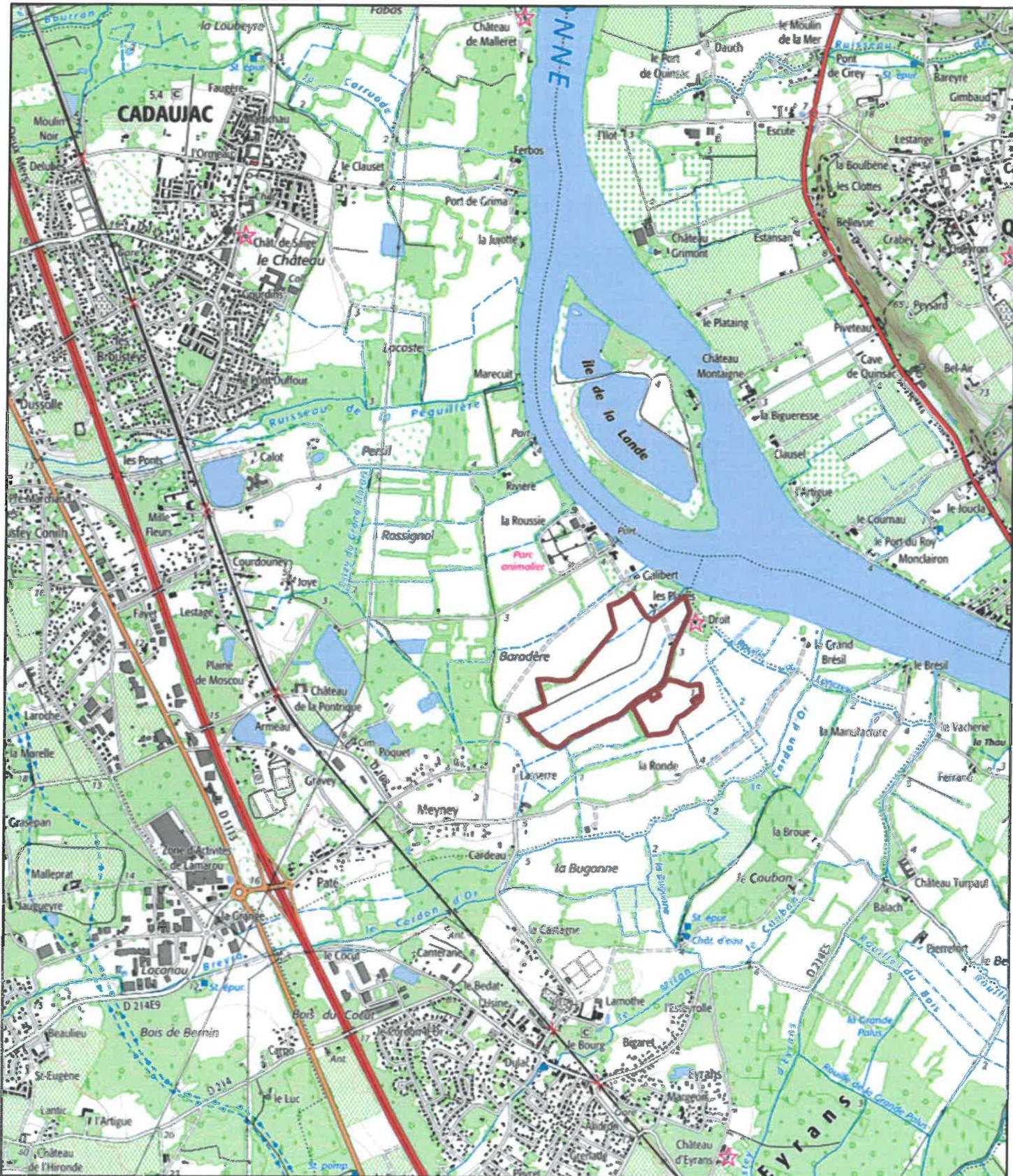
Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

| Personne physique | | | |
|---|--------------------------------------|----------------|-------------------------------|
| Adresse | | | |
| Numéro | Extension | Nom de la voie | |
| | | | |
| Code Postal | Localité | Pays | |
| | | | |
| Tél | | Fax | |
| | | | |
| Courriel | | @ | |
| | | | |
| Personne morale | | | |
| Adresse du siège social | | | |
| Numéro | Extensio n | Nom de la voie | ZI rue Guillaume de Tontoulon |
| | | | |
| Code postal | 3 3 4 3 0 | Localité | BAZAS |
| | | Pays | FRANCE |
| Tél | 05.40.12.02.40 | Fax | |
| | | | |
| Courriel | alain.bonnier | @alliancefb.fr | |
| | | | |
| Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande | | | |
| Nom | BONNIER | Prénom | Alain |
| | | | |
| Qualité | Gestionnaire Forestier Professionnel | | |
| | | | |
| Tél | 05.40.12.02.40 | Fax | |
| | | | |
| Courriel | alain.bonnier | @alliancefb.fr | |
| | | | |

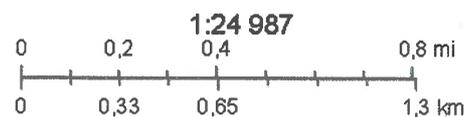
En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Alliance Forêts Bois



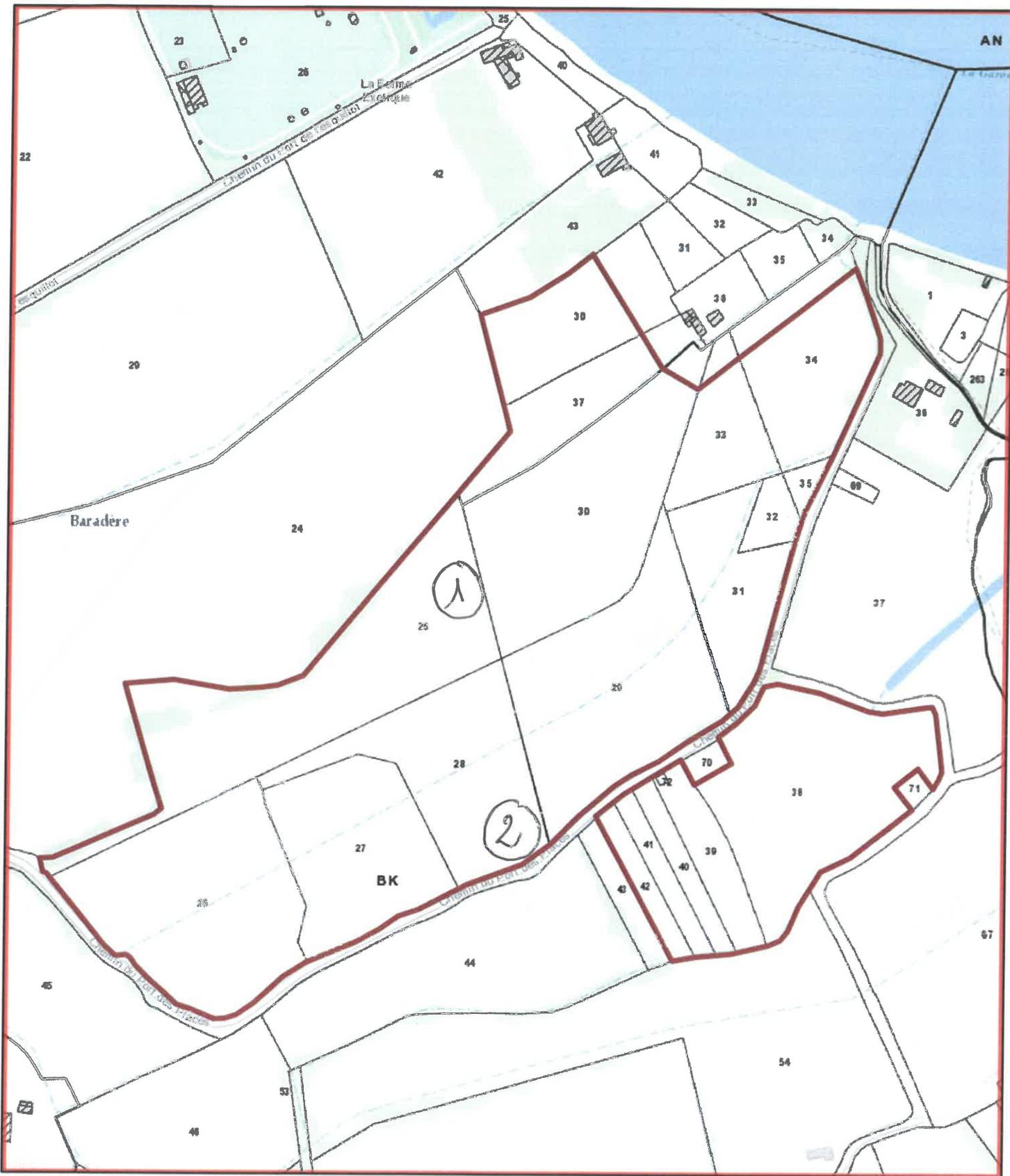
juin 17, 2019

 Override 1



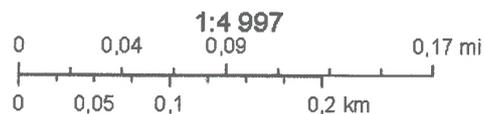
Environmental Systems Research Institute, Inc. (ESRI), U.S. Geological Survey (USGS) EROS Data Center, U.S. Geological Survey - U.S. Board on Geographic Names (BGN), National Geospatial Intelligence Agency (NGA), NAVTEQ (Navstreets), MDA Information Systems (USGS, NASA), Oregon Metro; Copyright © 2019 IGN

Alliance Forêts Bois



juin 17, 2019

 Override 1



Numéro Prises de rues (Photos)

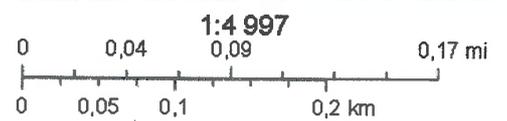
Environmental Systems Research Institute, Inc. (ESRI), U.S. Geological Survey (USGS) EROS Data Center, U.S. Geological Survey - U.S. Board on Geographic Names (BGN), National Geospatial Intelligence Agency (NGA), NAVTEQ (Navstreets), MDA Information Systems (USGS, NASA), Oregon Metro; Esri France 2019

Alliance Forêts Bois



juin 17, 2019

-  Override 1
-  Parcelle cadastrale
-  Contour Propriété



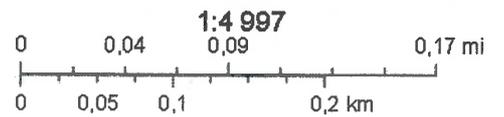
Environmental Systems Research Institute, Inc. (ESRI), U.S. Geological Survey (USGS) EROS Data Center, U.S. Geological Survey - U.S. Board on Geographic Names (BGN), National Geospatial Intelligence Agency (NGA), NAVTEQ (Navstreets), MDA Information Systems (USGS, NASA), Oregon Metro; Esri France 2019; Esri France - IGN

Alliance Forêts Bois



juin 17, 2019

- | | | | |
|--|--------------------|---|--------------------------------|
|  | Override 1 |  | Monuments historiques |
|  | DIREN Surfacique |  | Parc national |
|  | APB |  | Parcs naturels régionaux |
|  | Directive habitats |  | Parcs naturels |
|  | Directive oiseaux |  | Réserves naturelles nationales |



Environmental Systems Research Institute, Inc. (ESRI), U.S. Geological Survey (USGS) EROS Data Center, U.S. Geological Survey - U.S. Board on Geographic Names (BGN), National Geospatial Intelligence Agency (NGA), NAVTEQ (Navstreets), MDA Information Systems (USGS, NASA), Oregon Metro; Esri France - IGN

Projet de boisement : Commune de CADAUJAC (33)

①



②



4 / 04 / 2019